



## DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 8 novembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le huit novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 20

Date de convocation du Conseil Municipal le 30 octobre 2018

**Présents :** Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Jenny OLLIVIER, Hélyette SALAÛN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Catherine MAIGNAN, Nadège FONTAINE, Jean-Louis TOURET, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Bernard HOUZEAU.

**Absents excusés :**

Evelyne CAU, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,  
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,  
François LENHARD, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,  
Michèle LUCAS, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,  
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,  
Sylvie SIGOT, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD,  
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Pascal SUDRE,  
Benoît COQUAND, ayant donné pouvoir à Philippe GOUGEON,  
Patricia MARTIN, ayant donné pouvoir à Nicole PERLY.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 20h22

Secrétaire : Jenny OLLIVIER

### CULTURE

#### DC.18.014 - Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour l'année 2019

La saison culturelle 2019 de La Ville est susceptible d'être subventionnée par la Région Centre dans le cadre d'un PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire) à hauteur de 50 % du budget artistique maximum selon les critères d'éligibilité de la Région.

Un dossier a été déposé auprès du Conseil Régional pour présenter la saison culturelle d'INGRE 2019; celle-ci représente un montant de 101 800€.

Le Conseil Municipal **prend acte** de la décision.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le 14 novembre 2018

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 15 novembre 2018

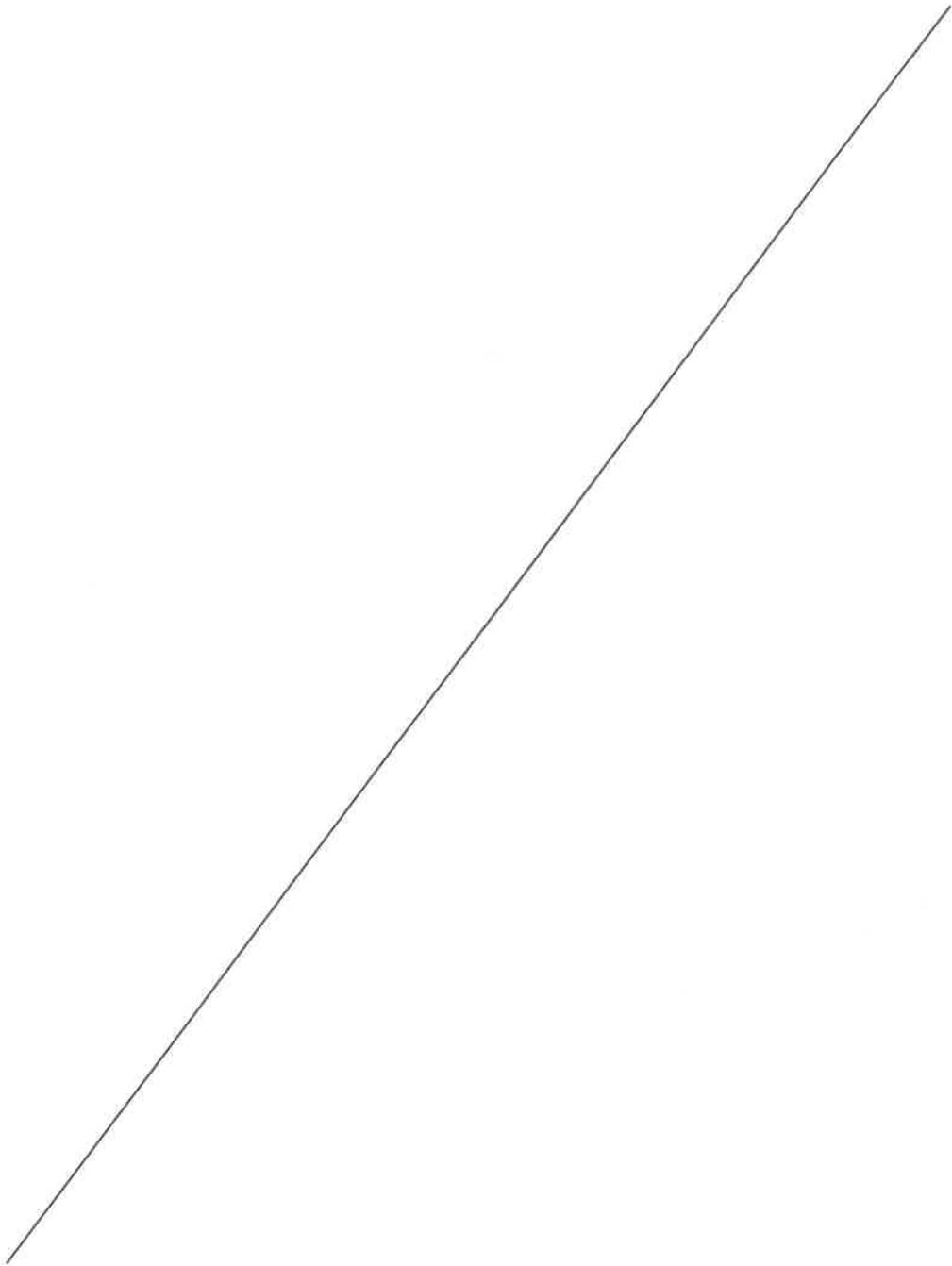
Publication le : 15 novembre 2018

Notification le : 15 novembre 2018



Le Maire

Christian DUMAS



**Acte à classer**

DC-18-014

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2018-11-15T11-53-17.01 ( MI213577465 )

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20181108-DC-18-014-AR ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : demande de subvention auprès du Conseil Régional  
l'année 2019

Date de décision : 08/11/2018



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.1. Demandes de subvention.Acte : DC.18.014-CULT- demande de subvention auprès du conseil régional pour l'année 2019.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 15/11/18 à 11:53

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 15/11/18 à 11:53

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 15/11/18 à 12:00